

**LES 7 EPIS**

**Société Anonyme coopérative de consommation à capital variable et à Directoire et Conseil de Surveillance**

**Siège Social : 2, rue Antoine de Saint Exupéry, 56100 LORIENT  
335 355 152 R.C.S. LORIENT**

**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)  
L'ASSEMBLEE GENERALE DE TRANSITION  
DU 13/06/2022 (1<sup>ère</sup> convocation) OU DU 24/06/2022 (2<sup>nd</sup>e convocation)**

## **POUVOIR**

Le ou la soussigné (e) .....

**N° Adhérent (e)** .....

Propriétaire de.....parts de la Société coopérative ci-dessus désignée,

**DONNE POUVOIR A :**

Nom/Prénom.....

Domicile.....

**N° Adhérent (e)** .....

de la ou le représenter à l'Assemblée Générale Mixte du **13 juin 2022** et à celle qui se tiendra ultérieurement sur le même ordre du jour le **24 juin 2022** si, à défaut de quorum, la première assemblée ne pouvait délibérer, signer toutes feuilles de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou les refuser, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

**Fait à**

**Le**

**Porter la mention manuscrite "Bon pour pouvoir" et signer**

**Le signataire est informé, conformément à la réglementation en vigueur, que s'il remet à la Société la présente procuration sans indication de mandataire, le Président de l'Assemblée émettra en son nom un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable à l'adoption de tous les autres projets de résolutions. Pour émettre tout autre vote, il devra choisir un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par lui, lequel mandataire n'aura pas la faculté de substituer.**

**En aucun cas l'associé ne peut remettre à la Société à la fois le présent pouvoir et un formulaire de vote par correspondance.**